

**Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale**  
**Edouard GEFFRAY**  
**Hôtel de Rochechouart**  
**110 rue de Grenelle**  
**75007 Paris**

**Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie**  
**Valérie CABUIL**  
**168 rue Caponière**  
**14000 Caen**

**Objet : Maintien des moyens éducatifs et égalité territoriale en Seine-Maritime**

Dossier suivi par : Sarah Khédimallah

Monsieur le Ministre,  
Madame la Rectrice,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude et de notre profond désaccord concernant les dotations horaires globales (DHG) annoncées pour la rentrée prochaine dans nos écoles, collèges et lycées de Seine-Maritime.

Les élus de la République que nous sommes ainsi que la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) dans les établissements publics de Seine-Maritime, dénonçons les suppressions de postes et alertons sur leurs conséquences dramatiques.

Vous faites le choix de supprimer 272 postes dans l'Académie de Normandie à la rentrée 2026. Ces suppressions, réparties entre 135 postes dans les écoles, 119 dans les collèges et lycées, et 18 postes administratifs, vont directement fragiliser l'accompagnement de tous les élèves, et en particulier de ceux qui ont besoin d'un soutien spécifique.

Vous justifiez ces suppressions par une baisse des effectifs. Or, si cette situation était réellement avérée, elle pourrait au contraire constituer une opportunité pour renforcer les moyens alloués aux établissements et améliorer les conditions d'encadrement.

Par ailleurs, cette justification ne correspond pas à la réalité : certains collèges voient leur dotation horaire globale diminuer alors même que leurs effectifs restent stables. Il existe donc un décalage entre l'argument avancé et la situation constatée sur le terrain.

Ces coupes budgétaires vont entraîner des suppressions de classes, des fermetures de postes, mais vont également entraîner la réduction d'options et de spécialités, ainsi que l'affaiblissement des projets pédagogiques. Cette logique purement comptable, appliquée selon une « règle à calcul » déconnectée des réalités de terrain, ne tient pas compte des besoins réels des élèves ni des conséquences durables des crises successives (sociale et économique) notamment de la crise sanitaire sur leurs apprentissages.

Les élèves ont connu des années profondément perturbées : confinements successifs, enseignement hybride, ruptures pédagogiques et difficulté d'accès aux soins notamment pour la santé mentale. Les équipes éducatives ont tenu bon, souvent au prix d'efforts considérables. Aujourd'hui, au lieu d'un renforcement des moyens pour consolider les acquis et accompagner les plus fragiles, elles se voient confrontées à une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail.

Ces coupes budgétaires compromettent également l'ambition d'une école réellement inclusive, notamment pour les élèves en situation de handicap, dont les besoins spécifiques nécessitent du temps, de la stabilité et des moyens humains adaptés.

C'est dans ce contexte grave que nous nous joignons pleinement à la mobilisation des personnels et des parents qui s'inquiètent pour l'avenir de notre jeunesse et de nos territoires.

Chaque suppression de poste aggrave les conditions d'apprentissage pour tous, les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH), les psychologues, les infirmiers et les médecins scolaires et les enseignants spécialisés sont déjà en nombre insuffisant. Cette mobilisation n'est donc pas corporatiste : elle exprime une exigence de responsabilité face à l'avenir de nos enfants.

Nous rappelons que l'égalité territoriale est un principe fondamental du service public. La perte d'options, de spécialités ou de formations affaiblit l'attractivité de nos établissements et accentue les inégalités. L'école de la République ne peut être affaiblie par des arbitrages budgétaires qui ignorent les réalités sociales, économiques et éducatives de nos territoires.

Nous réaffirmons notre soutien plein et entier aux personnels éducatifs, aux élèves et aux familles mobilisés. L'Éducation nationale ne peut continuer à perdre des moyens alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants.

Dans l'attente d'une réponse et d'engagements concrets, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Rectrice, l'expression de notre considération respectueuse.

- Séverine BOTTE – Première adjointe de Oissel et conseillère départementale
- Alban BRUNEAU – Maire de Gonfreville l'Orcher et conseiller départemental
- Maryline FOURNIER – Maire de Arques la Bataille et conseillère départementale
- Sophie HERVE – conseillère municipale du Havre et conseillère départementale
- Laurent JACQUES – Maire Le Tréport et conseiller départemental
- Nicolas LANGLOIS – Maire de Dieppe et conseiller départemental
- Christine MOREL – Maire de Harfleur et conseillère départementale
- Joachim MOYSE – Maire de Saint Etienne du Rouvray et conseiller départemental
- Jean Paul LECOQ – Député de la Seine-Maritime

- Céline BRULIN – Sénatrice de la Seine- Maritime
- Edouard Benard - Député de la Seine-Maritime
- Sébastien JUMEL – Président de l'Agglomération Dieppe-Maritime
- Christophe ARGENTIN - Maire délégué de Rouelles
- Michel BARBIER – Maire de Eu
- Stéphane BARRE – Maire de Oissel sur Seine
- Agnès CERCEL – Maire de Tourville-la-rivière